



Département : Tarn-et-Garonne
Arrondissement : Castelsarrasin

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA LOMAGNE TARN-ET-GARONNAISE
82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

Année 2025
8ème séance

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi 11 décembre à dix-huit heures,
le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de SERIGNAC, sous la présidence de Monsieur Bernard SALOMON.

Date de la convocation du Conseil Communautaire : vendredi 5 décembre 2025

Madame Evelyne MEESEMAN a été nommée secrétaire de séance.

Étaient présents :

Alain FALGAYRAS. Jacques BIASOTTO. Fabien SALVADORI. Céline FRESQUET. Jean-Claude BONNEFOI. Sonia BESSOU.
Pierre CAMBOU. Sandrine AUDU-BENALI. Evelyne MEESEMAN. Stéphane MARROU. Jacqueline TONIN. Dominique MAGNAU. Jean-Luc ISSANCHOU. Philippe DEL MARCO.
Alain SANCEY. Gérard LATAPIE. David GIRON. Jean-Louis DUPONT. Philippe TONIN. Bernard DIANA. Claude RENARD. Jean-Claude SENTIS. Claude TRIFFAULT. René THAU.
Jean-Louis COUREAU. Jean-Claude FAURIE. Yves MEILHAN. Christian COLMAGRO. Brigitte HYGONENQ. Karine RIEGES. Jean-Michel LEFEBVRE. Claude BUSSO. André AUZERIC.
Jean-Claude FERRADOU. Patrick PRADINES. Bernard SALOMON. Pascal GUERIN. Geneviève DUILHÉ. Christian LAGARDE. Sylvain LAFARGE. Pierrette GALLINA.

Étaient absents et représentés par leur suppléant :
Salvador LOPEZ était représenté par Dominique DEL MARCO

Étaient absents ou excusés et non représentés :
Pascal LABARDE
David ARQUIE

Christian MAILFERT
Francis DAUREJAT

Elodie SANCHEZ
Marc LAPORTE

Ont donné procuration :
Jean-Luc DEPRINCE à Jean-Claude BONNEFOI

Bertrand TOUSSAINT à Evelyne MEESEMAN

Marcel GASQUET à Geneviève DUILHÉ

AFFICHAGE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARNET-GARONNAISE, LE 22 DECEMBRE 2025

MEMBRES EN EXERCICE : 51

Le procès-verbal d'élection du 13 novembre 2025 a été approuvé à l'unanimité des votants.

N° délibérations	Intitulé délibérations	Vote	
	Présentation du dispositif Territoire Educatif Rural (TER)		
20251211D01	RESSOURCES HUMAINES Révision du tableau des effectifs	Présents :38 Votants : 41 Adoptée à : Unanimité	Le Conseil Communautaire a acté le tableau des effectifs actualisé de la communauté de communes.

20251211D02	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <p>Délibération portant création de trois postes d'emplois liés à un accroissement d'activité saisonnière (accueil piscine et OTI)</p>	<p>Présents : 42 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité</p>	<p>L'assemblée Communautaire a accepté d'inscrire au tableau des effectifs annexé au budget du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026, 2 postes d'Adjoint administratif pour l'Accueil/entretien des locaux piscine (35h) et 1 poste Adjoint administratif pour l'Accueil OTI, Accueil/entretien des locaux piscine (35h).</p> <p><u>Interventions dans l'assemblée</u></p> <p>Un élu s'interroge sur l'avancement du projet de piscine à LAVIT et précise que plus de 1500 jeunes du territoire ont besoin d'apprendre à nager.</p> <p>Le Président de la CCLTG rappelle qu'au vu de l'utilité publique de la piscine de Lavit, plusieurs visites de sous-préfets ont eu lieu et une étude a été menée sur la piscine de Lavit. Le reste à charge financier pour la CCLTG est bien trop élevé pour que cette dernière puisse supporter financièrement seuls les coûts de fonctionnement de cette piscine. L'idée de créer un syndicat mixte a été évoqué.</p> <p>Un élu indique que la piscine de Lavit n'est pas une priorité pour le conseil départemental 82. Un autre élu répond que cette piscine est un établissement structurant sur notre territoire et qu'il convient que les élus portent le projet et fassent pression sur le CD82.</p> <p>Un élu explique que l'investissement de remise en service de la piscine s'élève à 3 M€. La difficulté repose surtout sur les coûts de fonctionnement, estimés à 500 000€ annuel. Il conviendrait de créer un syndicat pour porter le fonctionnement de la piscine à plusieurs collectivités partenaires. Un élu demande qui pourrait porter la création de ce syndicat. Il est répondu qu'il faudrait que se soit le conseil départemental du Tarn-et-Garonne.</p> <p>Un élu indique que le soutien à cette piscine est un choix politique. Il est précisé dans l'assemblée que cette piscine pourrait être labelisée handicap.</p>
-------------	--	---	---

20251211D03	RESSOURCES HUMAINES Délégation portant création de trois postes de maîtres-nageurs pour la surveillance de la piscine	Présents : 42 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée Communautaire a autorisé le recrutement de 3 emplois saisonniers dans le cadre de l'intérêt communautaire « piscine de la base de loisirs ». <p><u>Interventions dans l'assemblée</u></p> Un élu demande si la piscine ouvrira aux scolaires pendant les mois de Juin 2026 et Septembre 2026.
20251211D04	FINANCES Décision modificative n°1 du budget annexe voirie dans l'agglomération 2025	Présents : 42 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée communautaire a approuvé la décision modificative n°1 au budget annexe « voirie dans l'agglomération » 2025 de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.
20251211D05	FINANCES Vote des taux d'imposition 2026	Présents : 42 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	Le Conseil Communautaire a approuvé les taux d'imposition 2026 suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Taux Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 27.85 % - Taux Foncier Bâti (TFB) : 6,86% - Taux Foncier Non Bâti (TFNB) : 13,28% - Taux taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 9,49%

20251211D06	FINANCES Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2026	Présents : 42 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	Le conseil communautaire, après en avoir délibéré a arrêté le produit attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2026 à la somme de 42 000 euros.
20251211D07	FINANCES Approbation du budget 2026 CCLTG	Présents : 41 Votants : 45 Pour : 44 Contre : 1	Le conseil communautaire a approuvé le budget primitif 2026 de la Communauté de Communes de Lomagne Tarn-et-Garonnaise.
20251211D08	FINANCES Approbation du budget 2026 OTI	Présents : 41 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	Le conseil communautaire a approuvé le budget primitif 2026 du budget annexe de l'Office de Tourisme Intercommunal.
20251211D09	FINANCES Approbation du budget 2026 SPANC	Présents : 41 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	Le conseil communautaire a approuvé le budget primitif 2026 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
20251211D10	FINANCES Approbation du budget 2025 VOIRIE EN AGGLOMERATION	Présents : 41 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	Le conseil communautaire a approuvé le budget primitif 2026 du budget annexe Voirie en Agglomération.
20251211D11	FINANCES Actualisation des Autorisations de Programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE) à l'occasion du vote du budget	Présents : 41 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée communautaire a approuvé l'actualisation des Autorisations de Programme et des Autorisations d'Engagement dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2026 de la CCLTG.
20251211D12	AFFAIRES SOCIALES Approbation du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant	Présents : 41 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée communautaire a approuvé le schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'accueil du jeune enfant.
20251211D13	HABITAT Point sur les engagements OPAH	Présents : 41 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	Approbation de 7 dossiers de propriétaires occupants pour un montant total de 8 500 € euros de subvention à verser par la communauté de communes.
20251211D14	HABITAT Approbation d'un avenant à la convention	Présents : 41 Votants : 45	Le Conseil Communautaire a approuvé l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre l'ADIL82 et la Communauté de

	d'objectifs et de moyens du 1 janvier au 30 juin 2026 entre l'ADIL82 et la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	Adoptée à : Unanimité	Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise pour la période du 1er janvier au 30 juin 2026.
20251211D15	ECONOMIE Aide à l'immobilier d'entreprises : validation d'une aide à la SCEA Bénac Mme A. Monceret (Beaumont-de-Lomagne)	Présents : 41 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée communautaire a approuvé l'attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise s'élevant à 15 000 € à la SCEA Bénac pour son projet de création d'un bâtiment dédié à la transformation de produits agricoles. Intervention dans l'assemblée : Un élu demande si ce projet de création d'un bâtiment dédié à la transformation de produits agricoles va permettre la création d'emploi. En effet, 3 emplois ont été créés.
20251211D16	SUBVENTIONS Réfection de l'ouvrage d'art de Beaumont-de-Lomagne : études préalables et travaux : validation du plan de financement prévisionnel et demande de subventions	Présents : 41 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée communautaire a décidé de : - APPROUVER la réfection de l'ouvrage d'art N°6 de Beaumont-de-Lomagne (études préalables et travaux), son coût et plan de financement prévisionnel ci-dessus ; - SOLLICITER les subventions auprès de l'Etat, du CEREMA et du Département et autoriser le Président à préfinancer l'opération ; - AUTORISER le Président à inscrire l'opération aux politiques contractuelles du PETR Garonne-Quercy-Gascogne (CRTE et CTO) ; - INSCRIRE les crédits nécessaires au budget 2026 au financement de cette opération.
20251211D17	SUBVENTIONS Piscine intercommunale à Beaumont-de-Lomagne : travaux de réfection (phase 4 2026) : validation du plan financement prévisionnel et demandes de subvention	Présents : 41 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée communautaire a décidé de : - APPROUVER le programme pluriannuel de travaux de réfection (phase 4) de la piscine communautaire à Beaumont-de-Lomagne, son coût et plan de financement prévisionnel ci-dessus, - SOLLICITER les subventions auprès de l'Etat et du Département et autoriser le Président à préfinancer l'opération, - AUTORISER le Président à inscrire l'opération aux politiques contractuelles du PETR Garonne-Quercy-Gascogne (CRTE et CTO), - INSCRIRE les crédits nécessaires au budget 2026 au financement de cette opération.

20251211D18	SUBVENTIONS Etude d'évaluation des risques professionnels de la CCLTG : validation du plan de financement prévisionnel et demande de subvention	Présents : 40 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée communautaire : - APPROUVE le projet d'étude d'évaluation des risques professionnels pour la CCLTG, son coût et plan de financement prévisionnel ; - SOLLICITE les subventions auprès de l'Etat et autorise le Président à préfinancer l'opération ; - AUTORISE le Président à inscrire l'opération aux politiques contractuelles du PETR Garonne-Quercy-Gascogne (CRTE et CTO) ; - INSCRIT les crédits nécessaires au budget 2026 au financement de cette opération.
20251211D19	SUBVENTIONS Valorisation et entretien des sentiers de randonnée de la Lomagne Tarn et Garonnaise : demande de subvention 2026 auprès du Conseil départemental	Présents : 40 Votants : 44 Adoptée à : Unanimité	L'assemblée communautaire, décide de : - AUTORISER le Président à solliciter les subventions auprès du Conseil départemental et autoriser le Président à préfinancer l'opération ; - AUTORISER le Président à inscrire l'opération aux politiques contractuelles du PETR Garonne-Quercy-Gascogne (CRTE et CTO) ; - INSCRIRE les crédits nécessaires au budget 2026 au financement de cette opération.
20251211D20	SUBVENTIONS Contrat d'équipement du Département : signature d'un avenant N°2 : réactualisation de la délibération N°20241211D18	Présents : 41 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	Le Conseil communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré : - APPROUVE la proposition de programme de travaux présentée par Monsieur le Président tel que défini ci-après : <ul style="list-style-type: none"> - Les études préalables et travaux de réfection de l'ouvrage d'art N°6 de Beaumont-de-Lomagne pour un montant prévisionnel de 120 997 €HT ; - Les travaux de mises aux normes de la piscine communautaire à Beaumont-de-Lomagne (phase 2, phase 3 et phase 4) pour un coût prévisionnel de 223 990,67 €HT ; - La signalétique des équipements publics communautaires pour un coût prévisionnel de 48 256,07 €HT ; Soit un programme prévisionnel d'un coût total de 393 243,74 €HT. - AUTORISE Monsieur le président à solliciter auprès du Conseil Départemental, l'octroi de subventions relatives à l'ensemble des projets susmentionnés dans le cadre d'un avenant 2 au Contrat d'équipement ;

			<ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE Monsieur le Président à solliciter le préfinancement des projets listés dans l'avenant 2 au Contrat d'équipement sans attendre la décision portant attribution de la subvention globale départementale; - DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour signer tous actes, conséquence des présentes.
20251211D21	SUBVENTIONS Programme de travaux investissement Voirie (exercice 2026) – Demandes de subventions Voirie au Département et à l'Etat Approbation	Présents : 41 Votants : 45 Adoptée à : Unanimité	Les membres du conseil communautaire : <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVENT le programme de travaux d'investissement de voirie ci-dessus présenté et inscrit au budget primitif 2026 ; - SOLLICITENT les subventions départementales pour le programme de travaux d'investissement voirie au titre de l'exercice 2026 ; - SOLLICITENT la subvention Etat pour le programme ouvrages d'art prévu en 2026 ; - SOLLICITENT la dotation « amendes de police » 2026 pour des travaux de sécurité routière réalisés sur le territoire de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise ; - AUTORISENT le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Questions diverses :

Décisions prises par le Président dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées par le conseil communautaire :

- Vente au plus offrant du tractopelle CASE : mise à prix 500 €
2 Offres: Meilleure offre M. Chardelin 4500€ (2^{ème} offre non retenue M. Alibert 4000€)
- Achat d'une camionnette d'occasion IVECO (entretien des cimetières, brigade verte)
Modèle : 35C15 - Date de 1ère mise en circulation : 22/12/2014 - Kilométrage : 74 735 kms
Pour un montant de 37 000€ TTC

La séance est levée à 20h15

La secrétaire de séance
Evelyne MEESEMAN



Le Président
Bernard SALOMON

